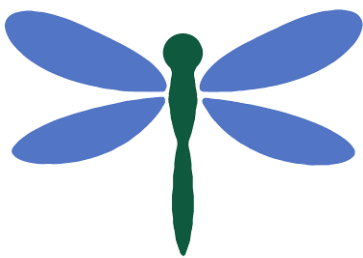


# Diagnostic des enjeux écologiques de la zone AUs Sud / Projet SNCF

(commune de Ternay)



Julien BOUNIOL- Décembre 2020

Prospections et rédaction : Julien BOUNIOL

Julien BOUNIOL  
10 rue Françoise Giroud  
69100 VILLEURBANNE  
tel : 06-77-51-84-73

[julien.bouniol@lilo.org](mailto:julien.bouniol@lilo.org)

## Sommaire

---

<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>I. Méthodologie</b> .....	<b>3</b>
A. Zone d'étude .....	3
B. Méthode de diagnostic .....	4
Matériel utilisé .....	4
Conditions météorologiques .....	4
Cartographie des habitats.....	4
<b>II. Résultats</b> .....	<b>5</b>
A. Analyse bibliographique .....	5
B. Espèces contactées.....	5
C. Cartographie des Habitats.....	6
D. Analyse des milieux.....	7
1. Zones artificialisées .....	7
2. Boisements .....	8
3. Zones de fourrés.....	9
4. Eléments remarquables.....	10
<b>III. Bilan de la sensibilité de la zone</b> .....	<b>11</b>

# Introduction

---

Ce diagnostic est réalisé en préalable à l'ouverture à l'urbanisation partielle de la zone AUx et la réalisation d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP), visant à encadrer l'urbanisation de ce secteur placé dans une situation stratégique au regard de la "tri modalité" (fluvial, ferré et autoroutier).

## I. Méthodologie

---

Ce diagnostic est réalisé en combinant la connaissance des enjeux écologiques de ce secteur à une prospection de terrain ayant eu lieu le 24 novembre 2020 accompagné par Gérard Portal du bureau d'études Atelier de l'A.R.U.E

### A. Zone d'étude

---

La zone de prospection qui mesure 17ha est située sur la commune de Ternay dans le Rhône. Elle est limitée par les voies SNCF au Nord et à l'Est , la RD 12 à l'Ouest et la limite communale avec Chasse sur Rhône au Sud.



## **B. Méthode de diagnostic**

---

La prospection a été réalisée en novembre, période à laquelle la vie sauvage est peu active aussi bien concernant les espèces animales que végétales.

La prospection a principalement consisté en une évaluation de la sensibilité des espèces et des milieux à la vue des habitats qui ont été identifiés. En croisant la connaissance des espèces actives dans ce secteur à celle des habitats qui ont été identifiés, il est possible d'évaluer les sensibilités du site.

Ce diagnostic est par conséquent à considérer comme évaluation des potentiels écologiques de la zone et non comme un état des lieux exhaustif des espèces qui la fréquentent.

Il s'intéresse principalement aux espèces protégées pouvant fréquenter la zone parmi les taxons suivants :

- Avifaune
- Mammifères
- Reptiles et amphibiens
- Insectes
- Flore

Les espèces qui ont été contactées durant la prospection ont été notées afin de dresser un inventaire des espèces fréquentant la parcelle en novembre.

### **Matériel utilisé**

Aucune prospection visant un groupe de groupe spécifique et nécessitant du matériel adapté (chiroptère, insectes, amphibiens) n' a été mis en place.

La prospection a été effectuée par recherche des traces et indices, détection auditive et visuelle. Elle a nécessité l'emploi de jumelles, d'un appareil photo et de matériel de prise de notes.

### **Conditions météorologiques**

Les conditions météorologiques étaient favorables pour cette période avec une température extérieure de 7°C. La couverture nuageuse était faible avec un vent soufflant à moins de 5km/h.

### **Cartographie des habitats**

Afin d'évaluer la diversité des milieux qui composent la zone d'étude, une cartographie des habitats est réalisée.

Elle fait suite au relevé des espèces végétales qui composent ces habitats qui sont analysés et mis en relation avec la typologie des habitats Corine Biotopes.

Les cartographies sont réalisées grâce au logiciel de SIG : QGIS 3.4.12

## II. Résultats

---

### A. Analyse bibliographique

---

Ce secteur situé dans la vallée du Rhône entre Lyon et Vienne fait l'objet d'une forte urbanisation. La zone d'étude est ainsi enclavée entre des voies SNCF au Nord et à L'Est, et l'autoroute au Sud. A l'Ouest, la zone est bordée par la RD12 qui bien que faisant l'objet d'un trafic soutenu permet la connexion avec la zone de captage de Chasse sur Rhône, elle-même connectée au Rhône et à environ 1km de l'Espace Nature des îles et lînes du Rhône géré par le SMIRIL.

Cet espace est connu pour abriter une biodiversité remarquable parmi laquelle on peut citer le Milan noir (*Milvus migrans*), le Castor d'europe (*Casor fiber*) et de nombreuses espèces d'orchidées.

La zone d'étude étant principalement constituée de milieux pionniers (zone de graviers dénudés) et de zones buissonnantes, les principales espèces à enjeux qui sont connues à proximité et qui peuvent fréquenter la zone de façon permanente ou temporaire sont les suivantes :

- Crapaud calamite (*Epidalea calamita*)
- L'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*)
- L'avifaune liée aux milieux buissonnants (fauvettes, fringilles)
- Les reptiles (lézards et couleuvres)

### B. Espèces contactées

---

5 espèces ont été contactées durant la prospection de terrain.

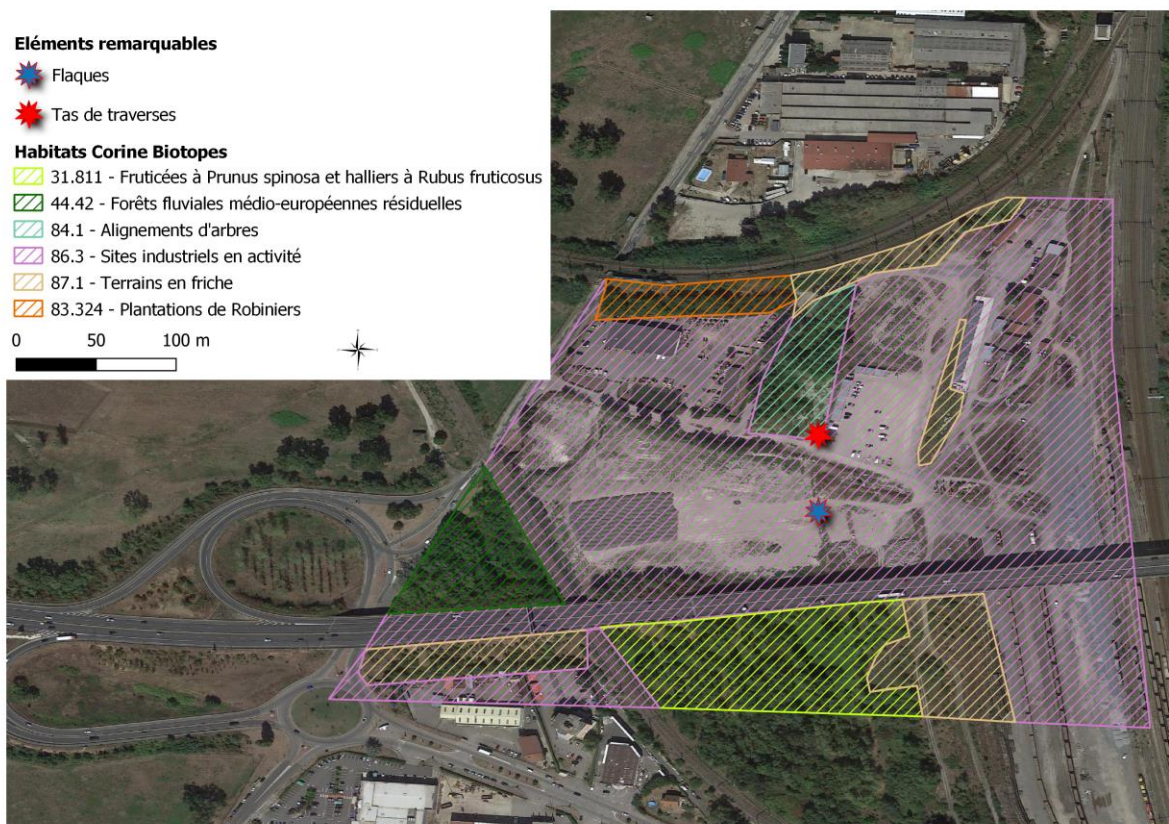
Il s'agit uniquement d'espèces d'oiseaux contactées par leur chant et leur cris. Les individus contactés sont probablement des hivernants qui viennent trouver refuge sur le secteur. Aucune de ces espèces ne bénéficie de statuts patrimoniaux particuliers (présence en liste rouge). A l'exception du merle, toutes ces espèces sont protégées.

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut sur site
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	Survол
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	Buissons au Sud
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	Buissons au Sud
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	Buissons au Sud
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	Boisement Ouest



## C. Cartographie des Habitats

La cartographie des habitats présentée ci-dessous est élaborée en suivant la méthodologie Corine Biotopes.



Nous pouvons constater que les  $\frac{3}{4}$  de la zone est composée d'espaces artificialisés. Les habitats naturels se situent au Sud et à l'Ouest de la zone pour une surface d'un peu plus de 2ha. Les autres habitats sont considérés comme des friches qui poussent sur un sol récemment remanié ou sur talus.

Habitats	Surface (ha)
<b>44.42 - Forêts fluviales médio-européennes résiduelles</b>	0,7063
<b>22.13 - Eaux eutrophes</b>	0,0103
<b>31.811 - Fruticées à <i>Prunus spinosa</i> et halliers à <i>Rubus fruticosus</i></b>	1,601
<b>83.324 - Plantations de Robiniers</b>	0,3657
<b>84.1 - Alignements d'arbres</b>	0,5023
<b>86.3 - Sites industriels en activité</b>	12,1668
<b>87.1 - Terrains en friche</b>	1,4791

## D. Analyse des milieux

---

### 1. Zones artificialisées

La grande majorité de la surface de la zone est composée d'espaces pionniers voués au déplacement des engins et au stockage de matériaux.



Ces espaces sont dénués de végétation et disposent d'une valeur faible pour la biodiversité.

Notons toutefois qu'à certains endroits des flaques peuvent apparaître. Si celles-ci restent en eau au printemps et sont peu fréquentées par les engins, elles peuvent servir de lieu de reproduction au Crapaud calamite, espèce à enjeux et protégée qui apprécie ces zones d'eau peu profonde et sans végétation. Un secteur moyennement favorable à l'espèce a été identifié au centre de la zone lors de la prospection de terrain.





Une attention doit être portée aux nombreux dépôts de matériaux qui sont présents sur le secteur : ces derniers peuvent abriter certaines espèces de reptiles et d'amphibiens qui viennent trouver refuge sous les éléments grossiers (tas de pierres, béton...)



## 2. Boisements

Concernant les boisements une zone arborée relictuelle est située à l'Est du rond-point de la RD12.



Ces boisements sont issus des anciennes forêts alluviales composées de frêne et de peupliers présents sur les bords la vallée du Rhône. Ils ne sont plus fonctionnels en raison de leur enclavement, de la présence d'espèces invasives (Robiniers faux acacia) et de l'endiguement du Rhône qui empêche leur inondation temporaire. Toutefois, ils peuvent accueillir un cortège classique d'oiseaux forestiers et disposent pour cela d'une certaine valeur écologique.

Sur les talus des différentes voiries, les boisements sont composés de Robiniers faux acacia et présentent une valeur écologique plus faible. Les zones herbacées des talus, voient aussi de nombreuses espèces invasives telles que la Renouée du Japon, le Séneçon du Cap ou l'ambrosie.



Notons aussi à proximité des préfabriqués la présence d'une dizaine de platanes et de sept peupliers dépérissants.



Bien que ceux-ci aient été plantés il y a plusieurs dizaines d'années, leur état vieillissant leur confère une certaine valeur écologique en raison des cavités qu'ils présentent et qui peuvent servir de sites de nidification et de refuges aux oiseaux cavernicoles et aux chauves-souris arboricoles.

### 3. Zones de fourrés

Ces espaces sont d'anciennes zones remaniées et laissées sans intervention depuis plusieurs décennies. Ils sont composés d'espèces buissonnantes caractéristiques du bocage lyonnais : Cornouiller sanguin, d'églantier, de prunelliers... L'état de conservation de ces milieux est assez bon (peu d'espèces invasives ni de déchets). Ils peuvent accueillir de nombreuses espèces d'oiseaux nichant dans les buissons mais aussi de petits et moyens mammifères (lapins, renard, hérisson...) et de reptiles.



Notons également la présence d'une zone de fourré au milieu du site en bordure des espaces de stationnement



Bien qu'elle soit au milieu des espaces artificialisés, elle dispose néanmoins d'une capacité d'accueil pour la nidification de l'avifaune.

#### 4. Éléments remarquables

En plus de la zone de flaque mentionnée en page 7, notons la présence d'un tas de traverses en bois qui peut servir de site de refuge et de nidification à la petite faune et au hérisson. Une attention doit être portée à cet élément en cas de déplacement des traverses.





### III. Bilan de la sensibilité de la zone

La zone présente des enjeux écologiques globalement assez faibles en raison de la présence de grandes surfaces dénuées de végétation.

En cas de travaux sur la zone, une attention doit être portée :

- A la présence de flaques au printemps dans lesquelles la reproduction crapaud calamite est possible
- A la coupe des arbres et notamment aux arbres âgés et/ou qui présentent des cavités dans les lesquels les oiseaux et les chauves-souris peuvent trouver refuge
- Au démantèlement des zones de dépôts de matériaux (béton, pierre, traverses en bois) qui peuvent servir de refuge à la petite faune (hérissons, lézards..)
- A la préservation autant que possible des zones buissonnantes au Sud de la zone et dans une moindre mesure à l'Est de l'espace actuel de stationnement.

L'accompagnement par un Bureau d'étude naturaliste est conseillé pour ces éléments.

La carte ci-dessous présente un bilan de ces sensibilités écologiques

